Blanchet, l'Honorable M. Beaubien, M. Cartwright, M. McDonald (Lunenburg), M. O'Connor et M. Beaty, chargé de faire rapport sur l'opportunité de rapporter et publier les débats de cette Chambre.

L'Honorable Sir John A. Macdonald, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant décou-

verts, et il est comme suit:--.

JOHN YOUNG.

Messieure de la Chambre des Communes,-

Veuillez accepter mes remerciements pour votre bienveillante Adresse et pour l'assurance qu'elle me donne que la Chambre donnera toute son attention aux diverses mesures importantes qui lui seront soumises.

Ottawa, 28 février 1870.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 4 Mars 1870.

Les Pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la table :--

Par l'Honorable M. Campbell,—La Pétition de Synode Diocèsain de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Scriver,-La Pétition de Samuel W. Foster et autres.

Par M. Cameron (Inverness),—La Pétition d'Alexander Campbell, M.P.P. et autres, de Broad Cove et du District de votation de Broad Cove Intervalle.

Par l'Honorable M. Carling,—La Pétition du Maire, Echevins et Citoyens de la Cité de

London (Canada-Ouest).

L'Honorable Sir John A. Macdonald du Comité spécial chargé de choisir et rapporter les papiers relatifs au Territoire du Nord-Ouest qu'il est à propos de mettre devant la Chambre,

présente à la Chambre le rapport du dit Comité, le quel est lu comme suit :-

Le Comité a examiné les papiers en question, et il recommande la publication de tous les documents transmis, à l'exception d'une dépêche de l'Honorable Wm. McDougall adressée au Secrétaire d'Etat pour les Provinces, en date du 14 Janvier 1870, et de l'incluse qui l'accompagne, et aussi de certaines parties d'autres papiers qui pourraient compromettre des particuliers.

M. MacFarlane, du Comité Permanent des Ordres Permanents, présente à la Chambre

le premier rapport du dit Comité, le quel est lu comme suit:-

Votre Comité a examiné les Pétitions suivantes et trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés, savoir:—De M. M. George Baptist et autres; demandant l'incorporation de la Compagnie de transport du bois de construction de Québec et Ottawa; de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque de Gere; demandant un Acte pour confirmer un arrangement conclu entre les dites Banques à l'effet de se fusionner,—et de l'Honorable John Young, demandant un Acte pour remettre en vigeur et amender l'Acte 12 Victoria, incorporant une Compagnie pour la construction d'un canal à navires devant relier les eaux du Lac Champlain à celles du fleuve St. Laurent.

Votre Comité recommande aussi que son Quorum soit réduit à sept Membres.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.